

# QUELQUES ESPÈCES AVIENNES NOTOIREMENT EN DANGER DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE OCCIDENTALE

PAR

R.-D. ETCHECOPAR et Fr. HUE  
Muséum National d'Histoire Naturelle,  
55, rue de Buffon, Paris V\*

---

Nous nous proposons de désigner ici les oiseaux endémiques de Méditerranée occidentale dont l'existence nous paraît le plus menacée parce que leur population, de tout temps peu nombreuse, a le plus régressé depuis un siècle.

Nous n'avons jamais perdu de vue au cours de la rédaction de ce travail les critiques justifiées, mais inévitables, qu'il pourra susciter. Quel que soit le phénomène envisagé, l'étude de son évolution implique sinon une connaissance suivie des diverses fluctuations dont il fut l'objet au cours d'une période donnée, du moins une comparaison précise entre l'état des faits aux deux points extrêmes de cette période. Or en admettant même que nous ayons des données exactes sur le statut actuel des avifaunes méditerranéennes (ce qui est loin d'être le cas...) les renseignements que nous possédons sur ce qu'il était il y a un siècle sont vagues et subjectifs.

La mise au point des techniques de dénombrement des populations aviennes ne date que de quelques décennies, encore cette méthode ne fut-elle utilisée qu'en certaines régions et pour quelques espèces seulement car les difficultés d'application sont considérables et seuls les oiseaux gibiers ont su justifier jusqu'ici les sacrifices de temps, de matériel et d'argent qu'exige un tel travail. Aussi, à défaut des données statistiques précises, force nous est d'avoir recours aux renseignements généraux de la littérature ornithologique ancienne où les auteurs se contentent le plus souvent d'apprécier la densité des populations en termes des plus vagues, qualifiant chaque espèce de « commune » « rare » « exceptionnelle », etc.

Malgré ses erreurs et ses lacunes, malgré l'arbitraire des appréciations anciennes et récentes sur lesquelles nous avons dû le baser, le travail ci-dessous n'est pourtant pas à nos yeux inutile. La régression de certaines espèces est en effet si prononcée qu'elle ne saurait être contestée même par les moins impartiaux ou les plus aveugles. Il est par contre indispensable de connaître celles qui sont le plus en danger si l'on veut prendre les mesures in extremis susceptibles de les sauver.

Afin de réduire nos chances d'erreurs, nous nous sommes imposés de très strictes limites.

Ainsi n'avons-nous considéré que les fluctuations qui se sont manifestées au cours des cent dernières années. Certes, il y eut au XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle des études ornithologiques sérieuses sur les avifaunes de l'Europe méridionale qui nous auraient permis d'en apprécier les fluctuations sur une plus longue période mais nous risquions alors de diminuer l'objectivité de nos appréciations sans augmenter l'intérêt des résultats obtenus.

Par ailleurs, nous ne parlerons pas des espèces migratrices, car pour celles-ci le problème beaucoup plus complexe risquerait de nous faire perdre de vue la réalité concrète. C'est ainsi qu'il y aurait beaucoup à dire sur le statut des Cailles (*Coturnix coturnix*) en zone méditerranéenne. Le baguage massif en Italie nous a donné d'importants renseignements sur la question, mais en ce cas, ne faut-il pas chercher les raisons des fluctuations en dehors même de la zone qui nous intéresse ? Le cas se présente également pour la grande Outarde (*Otis tarda*) laquelle a complètement disparu de France et du Maroc où elle était encore fréquente, il y a quelques dizaines d'années, mais dans ce cas encore, l'oiseau a une trop grande aire de répartition pour que nous nous y arrêtions.

Enfin, nous n'avons pris en considération que les espèces dont l'existence est menacée *par l'homme*. C'est la raison pour laquelle certains pourront s'étonner de ne voir paraître ci-dessous qu'un seul passereau alors qu'il en est de typiquement méditerranéens reconnus rares, donc en danger. Mais dans le cas de ces espèces de petite taille, l'homme ne saurait être rendu responsable de leur maigre effectif; de plus elles ont encore des moyens de défense efficaces d'où la raison de notre silence. Nous pensons ici aux diverses Fauvettes méditerranéennes admirablement protégées par les garrigues et les broussailles pratiquement impénétrables. Certes, nous sommes parfaitement au courant des fluctuations récentes dans les chiffres de la population, par exemple de la Bouscarle (*Cettia cetti*) dans le sud de la France à la suite des grands froids de 1956; mais il s'agit là d'une modification due à des causes naturelles. Il en est de même pour la Cisticole (*Cisticola juncidis*) et la Remiz penduline (*Remiz pendulinus*) dont, de plus, l'aire de répartition dépasse largement la zone que nous nous sommes fixés.

Ces restrictions faites, les espèces les plus menacées appartiennent presque toutes, ainsi qu'on doit s'y attendre, aux groupes des Rapaces et des Oiseaux gibiers et parmi celles-là on peut encore préciser les espèces de plus grandes tailles ce qui ne sera pas non plus pour nous surprendre.

Voici, à notre avis, les oiseaux qu'il y a lieu de protéger plus particulièrement dans les régions méditerranéennes occidentales :

### **Gypaetus barbatus.**

Sans avoir jamais été fréquent, le Gypaète n'était pas un oiseau rare; on le rencontrait régulièrement sur tout le pourtour de la Méditerranée même en Europe, notamment dans les massifs montagneux : Alpes, Pyrénées, sierras d'Espagne, Sardaigne, etc. Quant à l'Afrique du Nord, Loche disait en 1847 : « il n'est pas commun en Algérie, il s'y rencontre par couple isolé » mais il ajoute plus loin au sujet d'un spécimen qu'il avait gardé en captivité : « j'en ai possédé beaucoup d'autres... » puis il poursuit : « nous avons particulièrement rencontré le Gypaète en Algérie, dans le cercle de Boghar près de Milianah dans le Djebel Arib et dans les environs de Batna ». D'autre part, Whitaker écrivait en 1905 : « In the Tunisian regency though nowhere abundant the Bearded vulture is by no means rare ».

A l'heure actuelle il n'en est plus de même. Si HAINARD signale l'avoir rencontré en France entre le 20 et le 28 septembre 1949 (*Nos Oiseaux*, vol. XX, p. 238) le cas est tout à fait exceptionnel. Geroudet l'estime disparu de Suisse depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. D'après le Prof<sup>r</sup> Ghigi, il n'en existe plus qu'un couple en Sardaigne. En Espagne, LLEGET « signale » seulement sa présence (*Sinopsis de las Aves de España y Portugal*, 1945) et Valverde évalue sa population en 1958 à quelques 25 couples.

De même en Afrique du Nord, HEIM DE BALSAC, qui pourtant le cherchait, ne l'a vu qu'une seule fois dans le Sud Oranais (*R.F.O.*, octobre 1928, p. 64). Malgré plusieurs mois consacrés à des recherches ornithologiques aussi bien en Tunisie qu'en Algérie et au Maroc en 1952 et 1954, nous ne l'avons aperçu qu'une fois dans l'extrême Sud de la Tunisie, dans les gorges très sauvages et retirées qui bordent le plateau de Redeyeff, et une autre fois de très loin au Maroc près des sources de l'Oum el Rbia. Enfin, nous citerons DORST qui, au cours d'une expédition dans le Moyen-Atlas en 1954, ne le vit lui aussi qu'une seule fois près d'Azrou (*Oiseau et R.F.O.*, 1951, p. 300).

On peut donc conclure à l'extrême rareté de cet oiseau dans toute la région qui nous intéresse.

### **Pterocles alchata.**

Le Ganga cata, d'après Degland et Gerbe, habitait, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : « le Midi de l'Europe et particulièrement l'Espagne, la Sicile et l'île de Chypre ». Il ajoute : « sédentaire en Provence dans la plaine immense et aride de la Crau, il se montre aussi, dit-on,

au pied des Pyrénées et s'égaré accidentellement dans nos départements septentrionaux ».

Pour l'Afrique du Nord, Loche disait en 1847 : « très commun dans le Sahara. Il se rencontre dans les plaines de l'Habra, du Chélif, de Bathna, ne s'avance jamais sur le littoral ».

En 1905, Whitaker demeure optimiste : « In the Tunisian regency, the sandgrouse is not often seen north of the Atlas but south of this mountains it is sometimes remarkably abundant ».

La situation a bien changé depuis. Tous les auteurs sont d'accord pour le considérer comme difficile à voir en Europe. En Espagne, si Irby le jugeait comme l'espèce « la plus commune » des deux qui y sont sédentaires : *Pterocles alcata* et *P. orientalis* « surtout sur les confins des marismas du Guadalquivir » Tait, Chapman, puis Lilford le considèrent déjà dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, comme peu fréquent et nous-mêmes pendant plusieurs séjours en Espagne, consacrés à l'ornithologie, entre 1950 et 1957, nous ne l'avons jamais vu. Ce pays serait pourtant son dernier refuge au Nord de la Méditerranée car de nos jours il a complètement disparu de la France à l'exception de quelques rares couples dans la Crau.

En Afrique du Nord même raréfaction alarmante. Si Heim de Balsac nous dit l'avoir trouvé : « nichant en nombre sur tous les plateaux du M'Zab dans les « daia » et autour de Messad par centaines », depuis la guerre par contre, les milieux cynégétiques s'accordent à le reconnaître en rapide régression. Signalons qu'au cours des deux mois passés dans le sud tunisien, algérien et marocain en 1954 et 1955, nous ne l'avons rencontré qu'une seule fois ce qui semble confirmer le point de vue.

### **Chlamydotis undalata.**

L'Outarde houbara n'a jamais beaucoup fréquenté les territoires européens mais elle fut de passage régulier en Espagne où elle se montra parfois en très grand nombre. Elle fut également régulière au Portugal (Degland et Gerbe) mais déjà en 1945 Lleget la signalait comme rare en Andalousie.

La situation en Afrique du Nord semble moins mauvaise. Cet oiseau y était autrefois extrêmement abondant. Loche sans donner de grandes précisions fait allusion aux chasses au faucon auxquelles il assistait laissant entendre que ce sport était souvent pratiqué.

Whitaker nous dit que l'Houbara « is not uncommon in Central and South Tunisia » et plus loin : « I have frequently observed this species on the plains between Ferania and Gafsa ». Irby la dit fré-

quente au Maroc. En 1926 Heim de Balsac précise : « Ce magnifique oiseau gibier est une des espèces les plus caractéristiques des terrains steppiques et désertiques de l'Afrique du Nord. En Algérie, on commence à le voir apparaître dans la partie méridionale des hauts plateaux et dans les plaines qui séparent les différentes chaînes de l'Atlas saharien puis dans les « daia » où il trouve sa véritable patrie d'élection et on l'y rencontre en grande quantité ». Il ajoute plus loin : « la destruction intensive que pratiquent les touristes s'arrêtant là (Tilremt) ne semble pas diminuer le nombre des oiseaux, le trafic intensif qui s'effectue sur la piste de Ghardaia n'empêche pas les Outardes de se tenir au bord même de la route ». Au Maroc « elles n'étaient pas rares dans la région d'Oulat el Hadj » d'après le lieutenant Danmarie.

Or aux dernières nouvelles, la situation s'est profondément modifiée surtout depuis la guerre. L'utilisation des jeeps pour la chasse a certainement sa part de responsabilité dans cet état de faits. Toujours est-il qu'en 1951, Bannerman n'en voyait pas une seule au cours d'un voyage d'un mois au Maroc. Dorst et Pasteur relatant en 1954 un voyage d'un mois dans le sud marocain nous disent qu'elle n'est nulle part très abondante et que par ailleurs « chassée, elle se montre très farouche et ne se laisse pas approcher ». Nous-mêmes un peu plus tard n'en vîmes pas une seule dans la même région. En 1953 nous n'avons aperçu qu'un seul individu en Tunisie alors que nous l'avons consciencieusement cherchée pendant plus de dix jours sur le large plateau qui s'étend entre Moulares et Redeyeff, à l'ouest de Gafsa où notre guide nous disait l'avoir vue précédemment en assez grand nombre.

Tous ces rapports confirment l'opinion des cercles cynégétiques nord-africains.

#### **Comatibis eremita.**

L'Ibis chauve n'existait plus en Europe depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'il le fut prouvé par ROTSCCHILD, HARTERT et KLEINSCHMIDT en 1897 (*Nov. Zool.*, pp. 371-377). Par contre, il réussit à maintenir en Afrique du Nord des colonies parfois d'une certaine importance.

Absent de Tunisie, Loche le signale en Algérie « dans les environs de Boghar où il est sédentaire » sans donner plus de précision sur la densité de sa population, lacune qu'il tient à expliquer en ajoutant que cet oiseau : « craintif et farouche est fort difficile d'approche ». Cette colonie s'est maintenue très longtemps puisque Heim de Balsac a pu encore l'observer en 1924, mais d'après le rapport écrit d'un agriculteur d'Oranie, ami des oiseaux, cette colonie aurait été décimée il y a trois ans environ.

Enfin, au Maroc où nous avons nous-mêmes observé trois colonies d'une trentaine d'individus en 1954 : Agadir-Azrou-Aguelmane Sidi Ali : BROSSET s'exprime ainsi (*Bull. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, 1956, p. 300) : « Au Maroc l'Ibis chauve paraît avoir été commun jusqu'au voisinage des villes; une colonie habitait même un rocher près de Salé, il y a seulement quelques décennies. L'oiseau s'est raréfié depuis, et les colonies nidificatrices ne se rencontrent plus guère aujourd'hui que dans les premiers contreforts du Haut- et du Moyen-Atlas, où elles trouvent une tranquillité suffisante ». Puis après avoir donné quelques précisions sur les quatre colonies de la Moscarda, d'Oujda, de la Gaada de Debdou et enfin de l'Oued Lefranne, il ajoute : « L'espèce comme partout ailleurs semble vouée à s'éteindre progressivement du Maroc oriental ».

Ces faits suffisent de toute façon à souligner la précarité du maintien de cet oiseau lequel, facile à reconnaître grâce à son allure bien typique et visible de loin grâce à sa taille et à sa coloration, n'a certainement pas de refuges inconnus car ils auraient été certainement repérés. On voit donc que la population occidentale est réduite, à quelques centaines d'individus au maximum. Heureusement il semble que l'habitant d'Afrique du Nord manifeste un certain respect pour cet oiseau, peut-être simplement parce que sa chair n'est guère comestible ! Il n'en demeure pas moins que cette extrême localisation et la petitesse des colonies placent cette espèce au premier rang des oiseaux de la région qui doivent être étroitement surveillés et doublement protégés.

A ces quatre espèces il nous serait facile d'en ajouter bien d'autres. En effet, sans être directement menacés à l'heure actuelle, certains oiseaux propres à la Méditerranée courent un risque d'extinction à plus ou moins brève échéance en raison de la faiblesse de leur effectif. C'est ainsi que nous aurions pu mentionner le Goéland d'Audouin, (*Larus audouini*) dont la population est certainement très faible, mais dont les lieux de nidification sont peu connus, ce qui lui assure encore de nos jours une certaine sécurité.

Il en est de même des Faucons d'Eléonore (*Falco eleonora*) dont les colonies sont plus nombreuses et plus connues mais généralement établies sur des falaises rocheuses difficilement accessibles.

Nous pourrions encore citer le *Rhodopechys sanguinea*, lui aussi relativement rare mais dont les lieux de reproduction restent à découvrir en zone occidentale.

Enfin, la protection ne saurait perdre de vue que beaucoup d'espèces méditerranéennes sont liées à des associations végétales très particulières dont la régression aurait sur elles les plus fâcheuses répercussions.